



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2023

validé par l'AG du 30 Mars 2024 à Saint-Renan

Samedi 1 avril 2023
Centre culturel Le Cap - Plérin

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire
 - 1.1. Intervention du président de la CSR
 - 1.2. Mot de bienvenue du représentant du Président du Comité Départemental
 - 1.3. Mot de bienvenue du Président de la Ligue
2. Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 2 avril 2022 – **vote**
3. Intervention du Président de la Ligue
4. Intervention de la Secrétaire Générale : rapport moral – **vote**
5. Intervention du Trésorier Général :
 - 5.1. Présentation Compte de résultat 2022 et Affectation du résultat 2022 – vote
 - 5.2. Rapport de la Commission de Contrôle des Finances
 - 5.3. Montant des cotisations annuelles des clubs affiliés – **vote**
6. Présentation du Budget prévisionnel 2023 – **vote**
7. Approbation des comptes rendus d'activité des commissions régionales
8. Intervention des Conseillers Techniques
9. Intervention du Directeur de la Ligue
10. Intervention de Monsieur Alain TALARMIN, Vice-Président de la FFA



1 Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire

1.1 Intervention du président de la CSR

Jean-Yves PENNANECH représentant de la Commission des Statuts et Règlements et de la Commission Electorale, déclare que les assemblées générales peuvent valablement débattre.

Etat des clubs absents ou non représentés :

Côtes d'Armor :

022108 ATHLETIC CLUB DE LA RANCE DINAN

Finistère :

029001 AL CARHAIX-PLOUGUER

029052 SEMELLES DE VENT

029064 CLUB ATHLE PLAISIR DOUARNENEZ

029071 CONCARNEAU OLYMPIQUE ATHLETISME

Ille et Vilaine :

035035 US LIFFRE

035075 US VERN

035086 UAS OUEST-FRANCE RENNES

035105 S/L ASPHALTE GUIPEL

035119 OUEST ATHLETISME 35

035137 US GUIPRY MESSAC A

035138 REDEK A BRETEIL

035468 ASSOCIATION DES LOISIRS DE BRECE

035471 COURIR A SAINT GREGOIRE

035472 LES JOGGERS DU COUESNON

035477 LA TEAM DU BREIZH FLAG TRIP TOUR

035478 S/L CLUB SPORTIF DE BETTON

Morbihan :

056006 ASPTT VANNES

056067 ESCAPADE MALESTROIT

056081 S/L PLOEREN ENDURANCE

056087 MARATHON DE VANNES

056093 L'ULTRA MARIN

056101 LA VANNETAISE

056103 S/L GREGAM ATHLE

056104 RUN IN SENE

140 clubs peuvent légitimement participer aux votes. Le nombre de voix dont disposent les clubs s'élèvent à 18320. (Etat au 31 août 2022), en décomptant les clubs qui ne sont pas réaffiliés ou qui uniquement invités.

Le nombre de clubs présents ou représentés est de 115 pour 16799 voix : QUORUM atteint (70 clubs pour 9161 licences).

Rappel : Article 18 des statuts de la Ligue - Quorum 18.1 Pour se tenir valablement, l'Assemblée Générale doit se composer de la moitié au moins des Clubs représentant au moins la moitié du nombre de voix plus une détenue par l'ensemble des clubs.

1.2 Mot de bienvenue du Président de la Ligue

Jean Marc BERAUD remercie Le Comité Départemental des Côtes d'Armor de nous accueillir au Centre Culturel Le Cap à Plérin pour notre assemblée générale et souhaite la bienvenue à tous les clubs présents.

1.3 Mot de bienvenue du Président du Comité Départemental des Côtes d'Armor

Pierre LEMAITRE représenté par Madeleine BUNEL, Secrétaire Générale du Comité Départemental des Côtes d'Armor :

« Bonjour à toutes et tous,

Pierre Lemaitre, immobilisé suite à une chute, m'a demandé de le représenter pour vous souhaiter la bienvenue en son nom et celui du Comité Directeur.

Bienvenue donc, dans notre beau et dynamique département des Côtes d'Armor, qui, sur le plan sportif se porte bien puisque nous comptons, ce jour, 3056 licenciés avec une progression d'environ 5 %.

Département actif par des actions, entre autres :

- Près du scolaire public et privé ;
- Sur le plan sport Santé à l'hôpital de St Brieuc, marche et gym.
- Le groupe 22 et le Centre d'entraînement.
- La salle Maryvonne DUPUREUR fait que nous sommes souvent sollicités pour recevoir des compétitions d'autres départements.
- L'organisation de l'UTCA qui est chaque année une belle réussite et qui nous permet de reverser des aides aux clubs sur les licences soit environ 14 000 €.

Nous sommes bien soutenus par le Conseil départemental et des partenaires privés comme le CMB et Endurance Shop.

Je vous remercie et vous souhaite une bonne assemblée générale ».

2 Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 2 avril 2022

Vote : le PV est approuvé à l'unanimité.

3 Intervention du Président de la Ligue



Jean Marc BERAUD :

« Monsieur, mesdames et messieurs les présidents des clubs, mesdames et messieurs les représentants des clubs, mesdames et messieurs les membres du Comité Directeur et des Commissions régionales ;

Nous voici à nouveau réunis pour ce rendez-vous annuel incontournable, réglementaire et statutaire pour faire le bilan d'une année de fonctionnement.

Après les deux années difficiles pour cause de covid, en 2022, nous avons commencé à retrouver un fonctionnement proche des années d'avant le covid.

Un indicateur, le nombre de licenciés. En 2022 a vu un nouveau record avec 18 347 licenciés, c'est un retour de la progression qui a été celle des années précédentes. Cela veut dire que nos 140 clubs bretons savent accueillir des adhérents et surtout savent les garder aux seins de leurs structures par une vie de club dynamique.

Il est à noter que nous sommes à une quasi parité avec 49,4% de femmes. Notons également 50% de compétiteurs et 20% de Santé Loisirs.

Mais je ne vais pas plus loin sur ce point, notre Secrétaire Générale, Marie-Paule CORRE, doit nous faire une présentation détaillée et précise avec tous les éléments sur les licences.

Un autre indicateur de vitalité de nos structures, la réussite, les résultats sportifs, la performance : les 22 sélections internationales des athlètes bretons qui figurent dans notre Groupe de Bretagne avec ses 33 athlètes soutenus par la Ligue.

Parmi eux, citons les championnes et champions de France : **Julia CHEROT** (AP Vannes), **Marie KILMUMBA** (Stade Rennais), **Léna AUVRAY** (Athlé Pays de Fougères) championne de France du 3000m marche cadettes, détentrice du record de France de la distance, **Léa TOURNELLE** (HBA), **Maiwenn L HEVEDER** (HBA), Le relais

4x200m juniors du HBA, Valentin CHARLES (Stade Rennais), **Titouan DOBO-BI** (Stade Rennais Athlétisme), **Armand TRUEL**(HBA),

Aux Elites : **Shana GREBO** au 200m (HBA), **Solène GICQUEL** (Stade Rennais Athlétisme) ...

Les sélections sur les Championnats du Monde à Eugene et puis les Europe : **Shana GREBO, Victor COROLLER, Solène GICQUEL**. Je ne suis nullement chauvin, mais « lucide ».

Ces excellents résultats sont dus au travail effectué dans les clubs, la qualité des encadrants, des entraîneurs, notamment sur nos structures, Pôle Espoirs et CNE (Centre National d'Entraînement), Jonathan BALESTON-ROBINEAU, notre CTS en charge de la performance et responsable du Pôle et du CNE reviendra sur ce sujet...

Je n'oublie pas l'effort fait par la Ligue par l'aide apportée à nos athlètes à potentiel par le salariat de 4 entraîneurs : **Marc REUZE, Marc ROBERT, Philippe GEFFROUAIS, Régis QUERARD**.

Précision, sur le Groupe Bretagne qui regroupe nos meilleurs athlètes, nous avons fait un effort supplémentaire pour nos athlètes à potentiel Paris 2024.

Également, les bourses aux athlètes à potentiel Paris 2024 ont été augmentées pour leurs permettre de les aider dans cette période cruciale.

Je tiens également de vous informer d'un projet que nous avons initié depuis le début de l'olympiade, mais quelque peu de tardé compte tenu de la période difficile que nous avons passé.

Ce projet que nous avons intitulé « Je soutien un athlète breton », déclinaison de l'opération national avec le MEDEF. Avec Maryse LE GALLO, Jonathan BALESTON-ROBINEAU, sans oublier Jean-Charles GICQUEL et Clément BAJON, notre objectif est de concrétiser pour nos meilleurs athlètes, d'obtenir des « Packs de Performance ». Une dizaine d'athlètes sont concernés, nous avons dû exclure de ce dispositif nos athlètes pensionnaires des universités américaines pour ne pas les mettre en situations délicates auprès des dites universités.

Nous les avons réunis avec leur entourage, parents, entraîneurs, représentants des clubs pour leur présenter notre projet, présenter le Pack de Performance et les actions et productions d'outils de communications qu'ils devront fournir. Nous avons été très clairs avec eux, nous leur avons promis de tout mettre en œuvre pour aboutir, quant à la réussite... nous l'espérons grâce à des opportunités avec le MEDEF. A l'heure actuelle, 1 athlète a signé un Pack de Performance et pour être très transparent, ce n'est pas avec notre opération... Peu importe, le plus important est qu'il ait obtenu ce Pack de Performance.

Il nous semble important de tout faire pour avoir des athlètes bretons dans un peu moins de 500 jours sur la piste du Stade de France.

J'évoque les Jeux Olympiques de Paris 2024, un siècle après ceux de 1924, au Stade Olympique Yves Du Manoir à Colombes. Vous êtes sûrement informé de la situation actuelle sur la billetterie, de la difficulté d'obtenir des places, du coût des places, de la polémique qui suit.

Pour ceux qui sont régulièrement présents aux Assemblées Générales, vous vous souvenez que nous avons voté une provision en plusieurs fois, une somme au final conséquente pour offrir à ceux qui œuvre très souvent et très régulièrement sur nos compétitions, une journée à Paris et assister à cet événement grandiose. Mais, notre

expert-comptable ici présent, nous a fait comprendre que ce genre d'opération n'est pas compatible avec le plan comptable... A que cela ne tienne, en 2024, nous aurons peut-être, sûrement un déficit, mais nous aurons pu réaliser ce projet qui nous tiens à cœur. Cette opération concerne 120 personnes. Mais nous ne serons pas seuls, j'ai fait la proposition aux Comités bretons de se joindre à la Ligue et 3 d'entre eux, les Côtes d'Armor, le Finistère et le Morbihan, ont répondu par la positive, augmentant ainsi le nombre de bénéficiaires.

Toujours sur les JO et sur les officiels bretons, nous avons comme l'ensemble des Ligues, sollicité pour désigner, sélectionner, les 11 officiels accordés à la Bretagne. Nous avons mis en place un Comité de Sélection pour organiser un examen pour proposer ces 11 jurys. L'examen s'est déroulé dans de bonnes conditions. Nous regrettons malgré tout le peu de femmes qui se sont présentées à l'examen et au final 2 femmes et 9 hommes ont été proposés à la Fédération. Attention, ce n'est que le début d'un long parcours pour officier sur la piste du Stade de France. J'en profite pour réitérer la consigne aux récipiendaires pour ne pas communiquer sur le sujet, certains l'on fait dans la presse quotidienne régionale et de ce fait de seront pas retenus.

Pour continuer sur les officiels, après des débuts un peu difficiles, la COT et malgré l'appropriation pas évidente de l'outil OFA, les choses fonctionnent, d'abord sur le niveau départemental et ensuite avec la collaboration des 3 autres Ligues du Grand Ouest, Normandie, Centre-Val-de-Loire et Pays de la Loire, les choses vont se mettre en place pour travailler sur les niveaux supérieurs. Mais mes attentes auprès de la COT, c'est de prioriser le niveau départemental.

Ces formations sont essentielles pour organiser nos compétitions. Après le sevrage de 2020 et 2021, 2022 fut riche en événements, géré par la CSO et la CRICS de l'ami Jean-Claude HERRY.

- Le Bretagne de Cross à Pontivy, un vrai parcours de cross sur un hippodrome, une gageure, mais un défi relevé grâce à l'ACRLPP, ses dirigeants, ses bénévoles, une belle fête !
- Les Pré-France en salle à Saint-Brieuc, le France en salle d'Epreuves Combinées et Marche à Rennes.
- Le Bretagne Minimes à Guilers, une 1^{ère} compétition dans cette belle salle, un modèle qui est déjà très copié en France, un outil de proximité remarquable... A montrer aux élus des collectivités qui se posent des questions en termes d'équipements de proximité... Et féliciter le club de l'Iroise et son Président pour la pugnacité auprès des élus pour obtenir ce bel écrin...
- Le Challenge Mario GATTI, c'est le Challenge par excellence qui montre au combien cette discipline est importante sur notre territoire, une CRM exemplaire avec Patricia LANDREAU et Emile HERRY dans son fonctionnement. Ce n'est pas un monde à part, ce sont des gens qui œuvrent pour tous et qui font apparaître l'excellence...
- Autre date d'importance, le Championnat de France de 10 000m à Pacé, mais pas que, également la Coupe d'Europe de la spécialité. Après avoir relancé le 10 000m au niveau national, maintenant c'est au tour du continent, de ses meilleurs spécialistes de se retrouver à Pacé. Gaëlle et Loïc RAPINEL !
- Le Bretagne estival à Lamballe, dans des conditions très très particulières, canicule le vendredi lors de la préparation du site, canicule toujours la moitié de la journée du samedi où la température est passée de 35 à 13, choc thermique ! Et je ne parle pas du dimanche, c'était l'hiver... Les clubs du TLA et du LPA ont assuré.
- Du côté des compétitions nationales et interrégionales :
 - La Finale des Pointes d'Or à Saint-Renan où nous sommes toujours reçus impeccablement.

- Le même week-end, se tenait le Pré-France à 4 Ligues à Redon, puisse que nous fonctionnions sur ce niveau de compétition à 4 Ligues, c'est la volonté d'avoir des épreuves de niveaux permettant la confrontation. Mais au sujet de Redon, je parlais pour Guilers de pugnacité, en voilà un autre exemple, pugnacité de Rémy HOMMETTE et de son équipe pour obtenir un stade exemplaire, d'une conception remarquable offrant des possibilités d'organisation variée et de niveau national. J'en profite pour rappeler que les clubs ont l'opportunité de faire appel aux services de la CES avec Pierre-Yves HARSCOUËT pour avoir des informations, une expertise, une aide et un soutien après des collectivités.
- Meeting de Lorient avec le Bretagne Masters. Nous sommes toujours en attente de volontaires pour s'investir pour les Masters dans la commission régionale en sommeil.
- Nous avons terminé l'année 2022 avec le Bretagne de Cross court à Saint-Onen-la-Chapelle avec le support de l'EAPB.
- Ne pas oublier l'ensemble des compétitions Running qui fait de la Bretagne, l'une des Ligues les plus prolifiques en nombre d'organisations avec ses épreuves emblématiques, sur route et aussi un domaine se développe ; le Trail, dont celui de Guerlédan où se déroule avec la participation de la Ligue du Match Interceltique. Toutes ces épreuves sont gérées par les Commissions Running Départementales et la CRR de Jean-Claude LE BOULICAUT. Notons de nouvelles formations ont mis en œuvre en 2022.

Si nous avons beaucoup de compétitions, elles doivent absolument se dérouler en toute sécurité et dans cet esprit que la COMED sous l'impulsion de Roland TILLY travaille avec la volonté de créer un réseau d'acteurs de notre famille ayant des professions paramédicales, médecins, kinés, infirmières...

Toujours sur nos compétitions, elles sont mises en valeur ainsi que nos athlètes par les animateurs sous la houlette d'Hélène RICHTER avec la Commission Régionale d'Animation.

Au domaine du développement des compétences techniques, nous avons une Equipe Technique Régionale active, avec sa déclinaison sur certaines disciplines ; longueur – triple, perche, lancers, ½ Fond et maintenant à nouveau une ETR Sprint-Haies, grâce à l'implication de Francine JAURES. Il reste des disciplines en sommeil, nous y travaillons, mais nous ne pouvons pas faire sans la volonté de s'impliquer de ceux qui en ont la compétence...

Toujours sur les compétences techniques, la Formation. Je tiens à mettre en valeur l'énorme travail sur les formations des encadrants dans le cadre de l'OFA mises en place et coordonnées par Antoine GALOPIN.

En lien, nos équipes de Bretagne et les Matches Inter-Ligues, sur piste pour les cadets juniors, sur route et 10km pour les juniors espoirs au Challenge National des Ligues, sur Tout Rennes Court, en Trail sur le Match Interceltique...

Des sélections auxquelles il ne faut pas oublier nos équipes Minimes pour la Coupe de France des Ligues. Pour notre Ligue et pour la CRJ de Serge RIGOT, c'est une priorité, un élément de développement tout comme les formations des Jeunes Juges sous la houlette de Aurélie COROUGE et maintenant de Michel LAFONT a qui nous souhaitons la bienvenue en Bretagne. J'en profite pour vous annoncer la parution prochaine de la nouvelle

version du Livret du Jeune Juge. Monique ATTIBA ; une nouvelle parution après le guide d'organisation d'une compétition sous covid et le guide antidopage.

La Coupe de France Minimes des Ligues, c'est le fil rouge de nos actions pour les jeunes, un projet mis en œuvre par Goal-Maël TANGUY, arrivé le 1^{er} novembre 2022 au sein des services de la Ligue. Son intégration à la Ligue fait partie du Plan de Développement et d'accompagnement des Territoires de la Fédération. Il vous présentera de ses domaines d'intervention.

Mais si cette AG doit faire le bilan de l'année écoulée, nous pouvons faire état du 1^{er} ¼ de l'année 2023 avec des événements majeurs tel que le Bretagne de Cross à Saint-Marc-le-Blanc, merci au club autour de Philippe HAUGEARD, le Bretagne en salle à la Halle Maryvonne DUPUREUR et que dire comme adjectif pour le France de Cross à Carhaix !!!! Un grand merci aux bénévoles de l'ALCP autour de Jean-Jacques LEVENEZ et Marc LE COZLER.

Le début 2023 a vu l'arrivée à la Ligue de Coralie LETURGEZ, qui va s'attacher au développement de l'athlétisme de Sport Santé Bien Être, qui comprendra des missions sur le Running, la Marche Nordique en compétition, elle vous en fera une présentation.

Enfin, j'invite les clubs à aller visiter le site du CROS Bretagne, à s'abonner à la Newsletter. Le CROS peut être une source d'informations, de ressources et aides aux clubs, à ne pas négliger.

Remerciements :

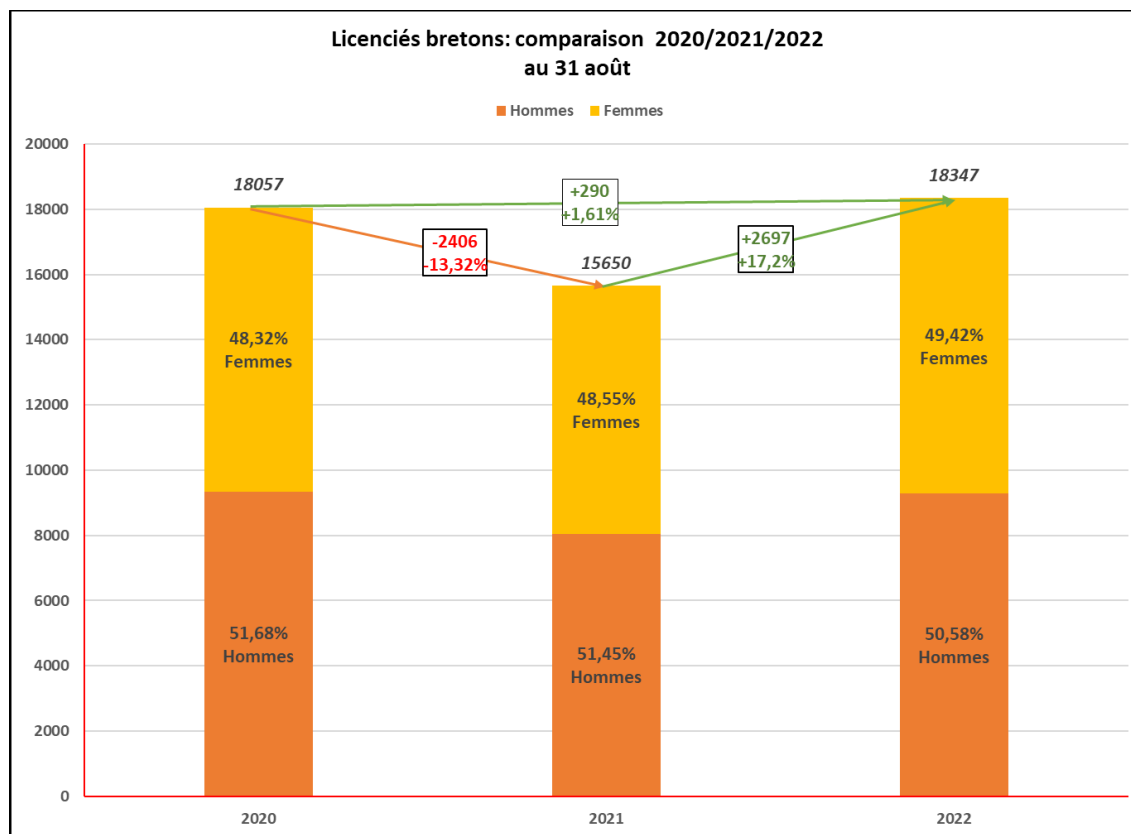
- Aux salariés : Vanessa PERROT, Dai DAM, Clément BAJON... Aux nouveaux Coralie LETURGEZ et Goal-Maël TANGUY
- Les CTS : Jonathan BALESTON-ROBINEAU, Antoine GALOPIN et je vous annonce le retour auprès de la Ligue de Gilles DUPRAY, malheureusement en arrêt maladie après un accident, nous l'attendons pour le mois de mai ou juin.
- Aux membres du Bureau Exécutif, du Comité Directeur, des présidents et des membres des commissions régionales ».

4 Intervention de la Secrétaire Générale : rapport moral – vote

4.1 Bilan de la saison 2021-2022 en comparaison aux 2 saisons précédentes

Suite à la saison 2020-2021 perturbée par la situation sanitaire la saison sportive 2021-2022 a vu le retour de nos licenciés.

Le bilan global des licenciés de la Ligue pour la saison 2021-2022 en le comparant aux 2 saisons précédentes est illustré par le graphique suivant :



18347 licenciés pour la saison 2021-2022 est un record. Nous sommes au-dessus de la saison 2018-2019 pré Covid qui comptait 18290 licenciés : 57 de plus ; la pente est positive.

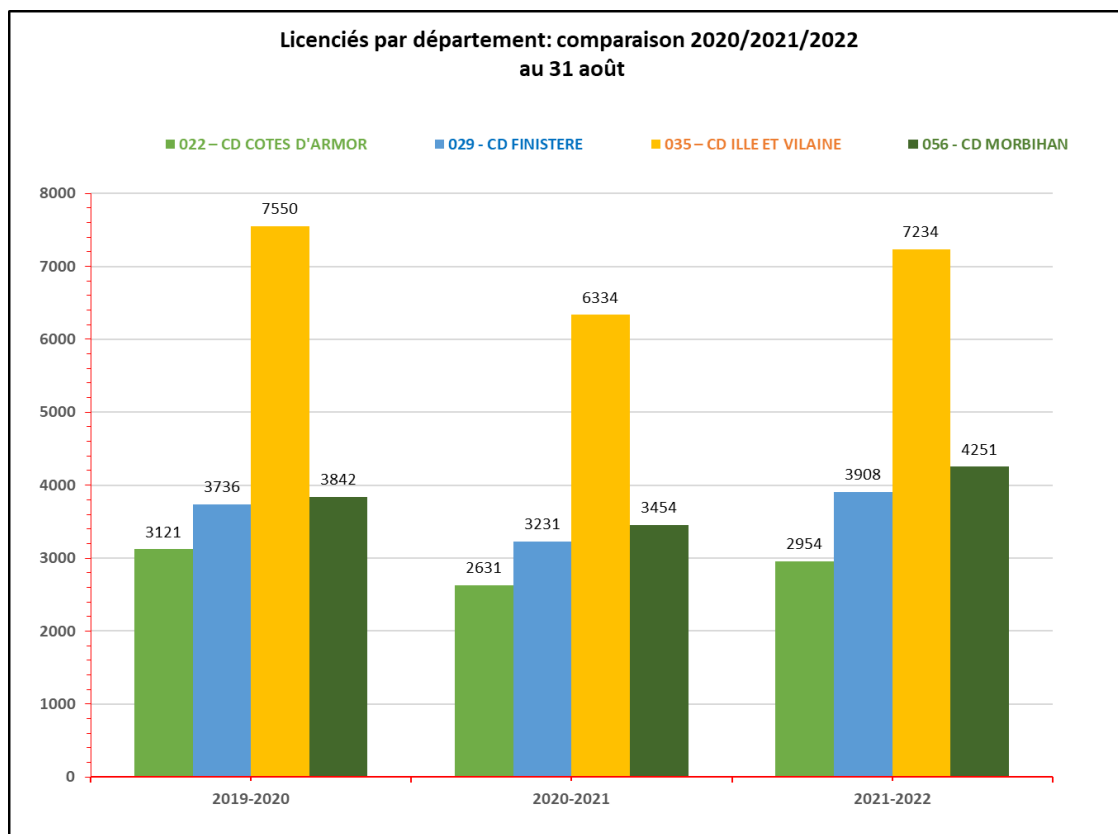
Le nombre de licenciés a augmenté de 1,61% par rapport à la saison 2019-2020 ; au niveau national l'augmentation de 1,13%.

Les chiffres de la saison 2020-2021 ; saison affectée par le Covid, sont là pour mettre en évidence notre rebond.

Le nombre de licences féminines est en croissance de 342 licences par rapport à la saison 2019-2020 ; elles représentent 49,42% du total des licenciés.

Les chiffres de la saison 2020-2021 ; saison affectée par le Covid, sont là pour mettre en évidence notre rebond.

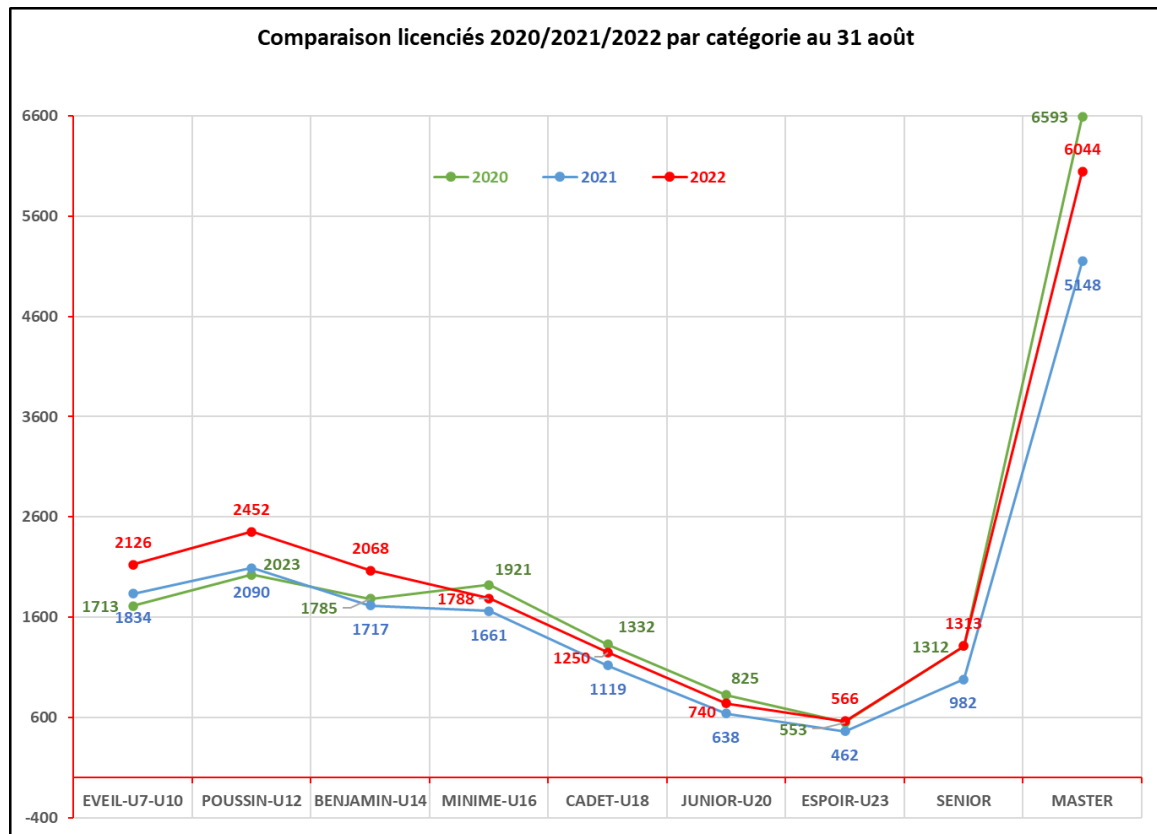
La répartition par Comité en comparaison aux 2 saisons précédentes est illustrée par le graphique suivant :



Par rapport à la saison 2019-2020 :

- Comité 22 : -167.licenciés (-5,53%).
- Comité 29 : +172.licenciés (+4,60%).
- Comité 35 : -316 licenciés (-4,18%).
- Comité 56 : +409.licenciés (+10,65%).

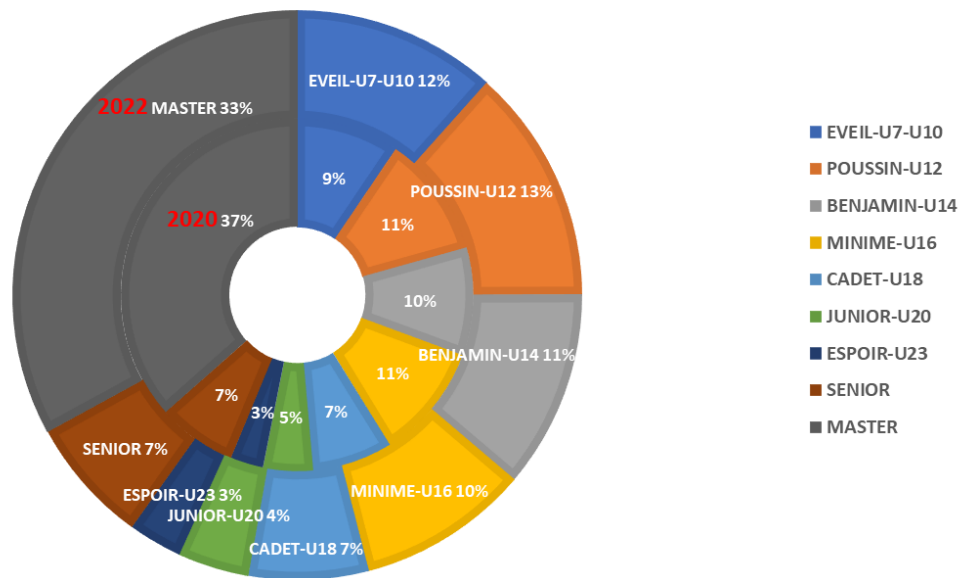
La répartition par catégorie en comparaison aux 2 saisons précédentes est illustrée par le graphique suivant :



Par rapport à la saison 2019-2020 :

- +842 BB, EA, PO. (+22,54%) Forte progression
- +283 BE. Forte progression (15,85%)
- -133 MI (-6,92%).
- -82 CA (-6,16%).
- -85 JU (-10,30%).
- +13 ES (+2,35%).
- +1 SE (+0,08%).
- -549 Master (-8,33%). En nette baisse.

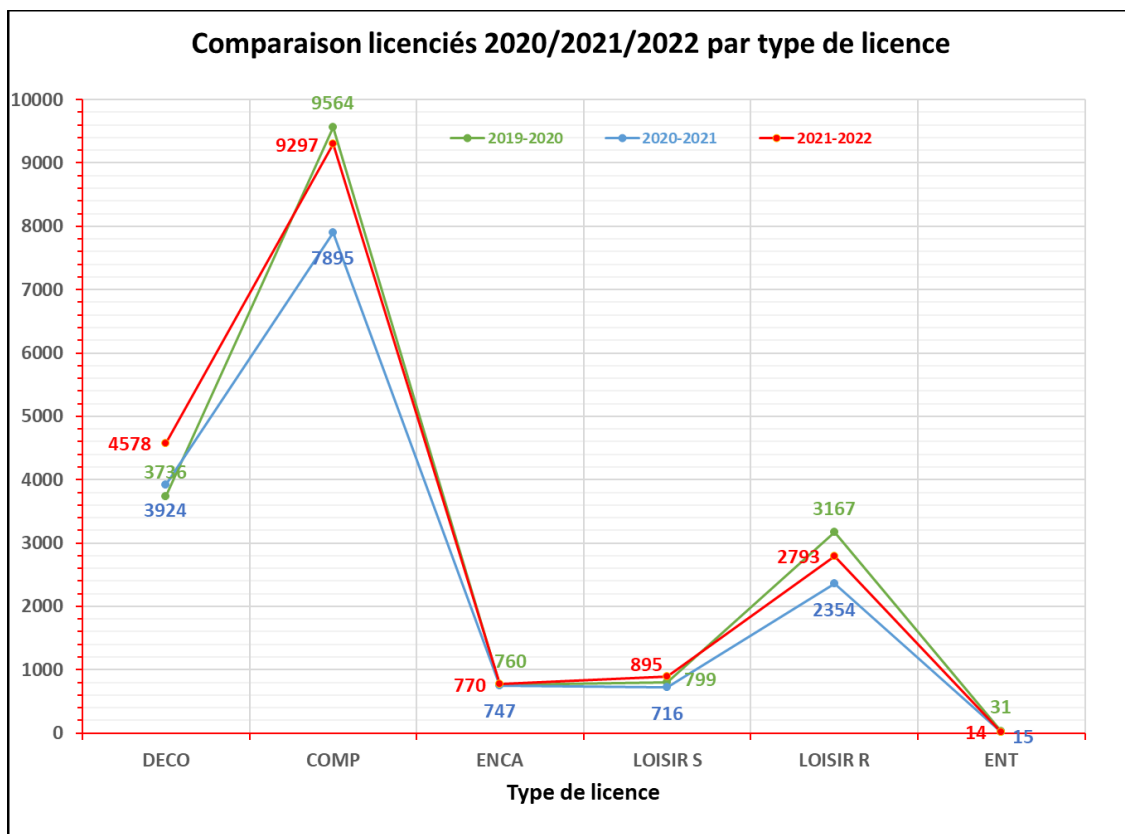
Répartition saison 2022 par rapport a 2020



Ces camemberts imbriqués permettent de visualiser le poids de chaque catégorie dans l'effectif total.

Le camembert intérieur représente la saison 2019-2010 ; le camembert extérieur représentant la saison 2021-2022 :

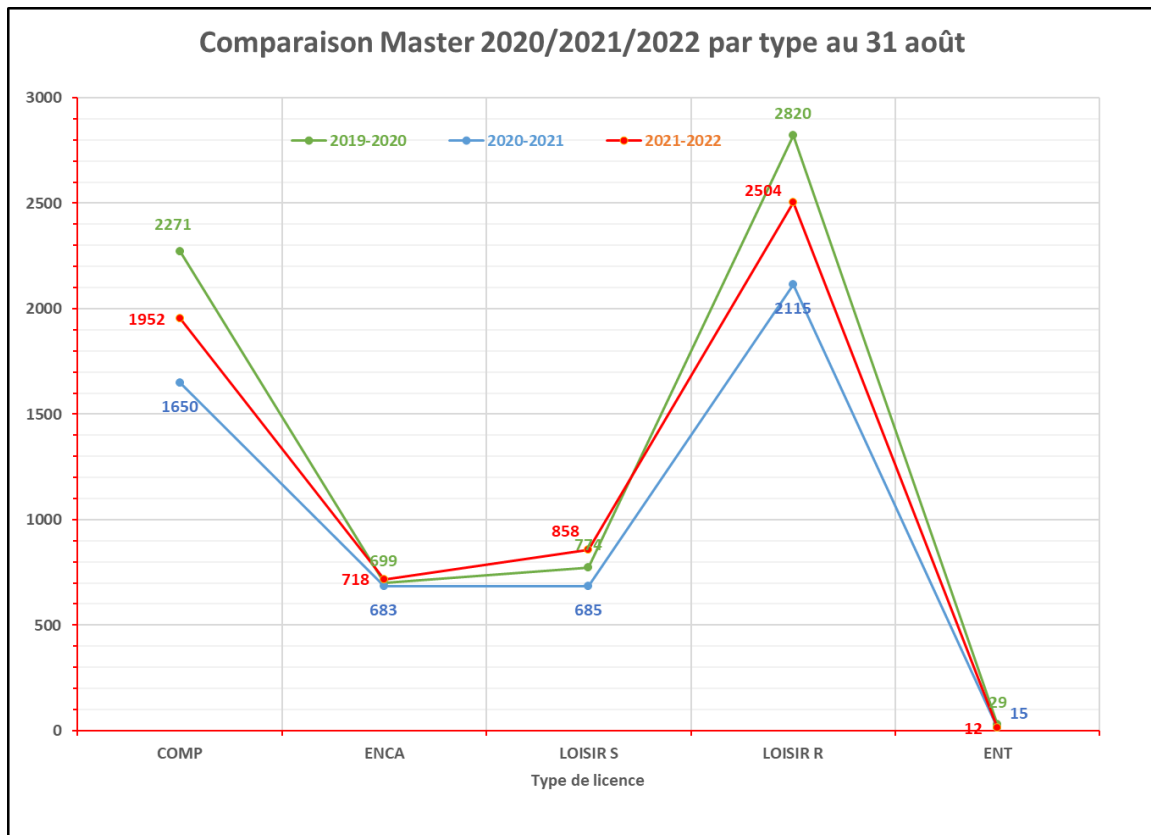
- Les Baby, EA, PO et BE représentent 36% de l'effectif total contre 30% en 2019-2020.
- Les Master représentant 33% de l'effectif contre 37% en 2019-2020.
- Pour les autres catégories les pourcentages sont équivalents.



Ce diagramme décrit la répartition des licences par type de licence. La comparaison par rapport à la saison 2020-2021 donne les résultats suivants :

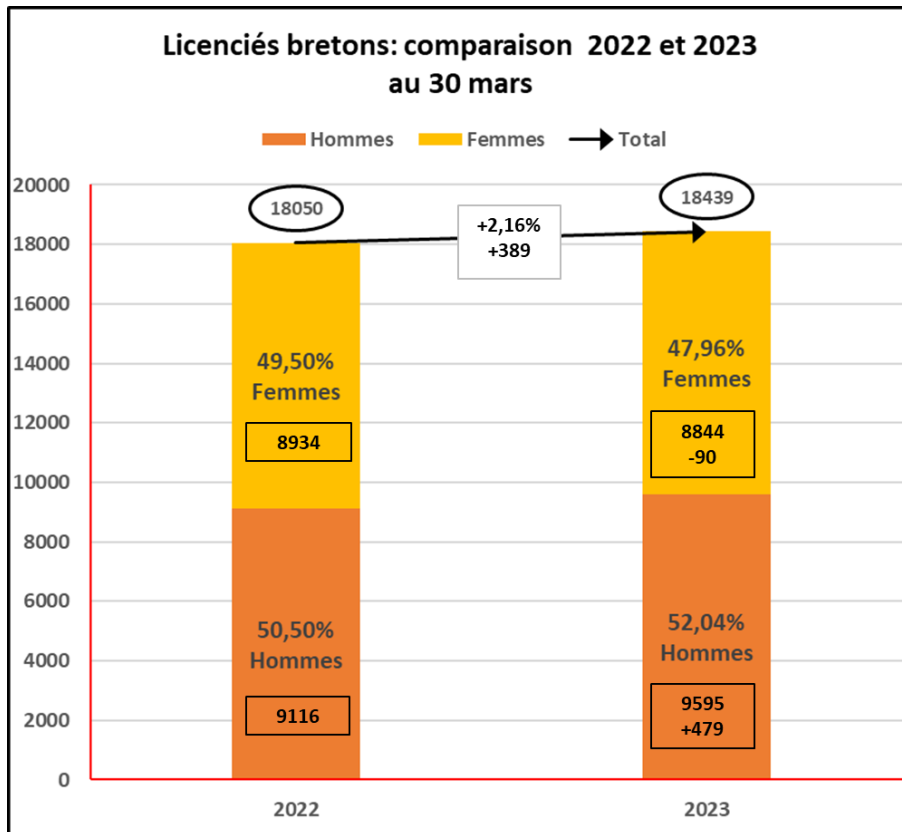
- Les licences Découverte sont en forte hausse : +842 licences.
- Les licences Compétition sont en retrait : -267 licences.
- Les licences Loisir Santé sont en hausse : +96 licences.
- Les licences Running sont en baisse : -374 licences.
- Les licences Encadrement sont en hausse : +10.

La catégorie Master regroupe la majorité des types de licences (Compétition, Encadrement, Loisir Santé et Loisir Running). Le graphique suivant illustre la perte de licenciés dans cette catégorie dans les différents types de licences :



Cette catégorie est la cause principale de la diminution du nombre de licences Compétition (-319) et Running (-316) en comparaison avec la saison 2019-2020.

4.2 Point sur l'effectif de la saison 2022-2023

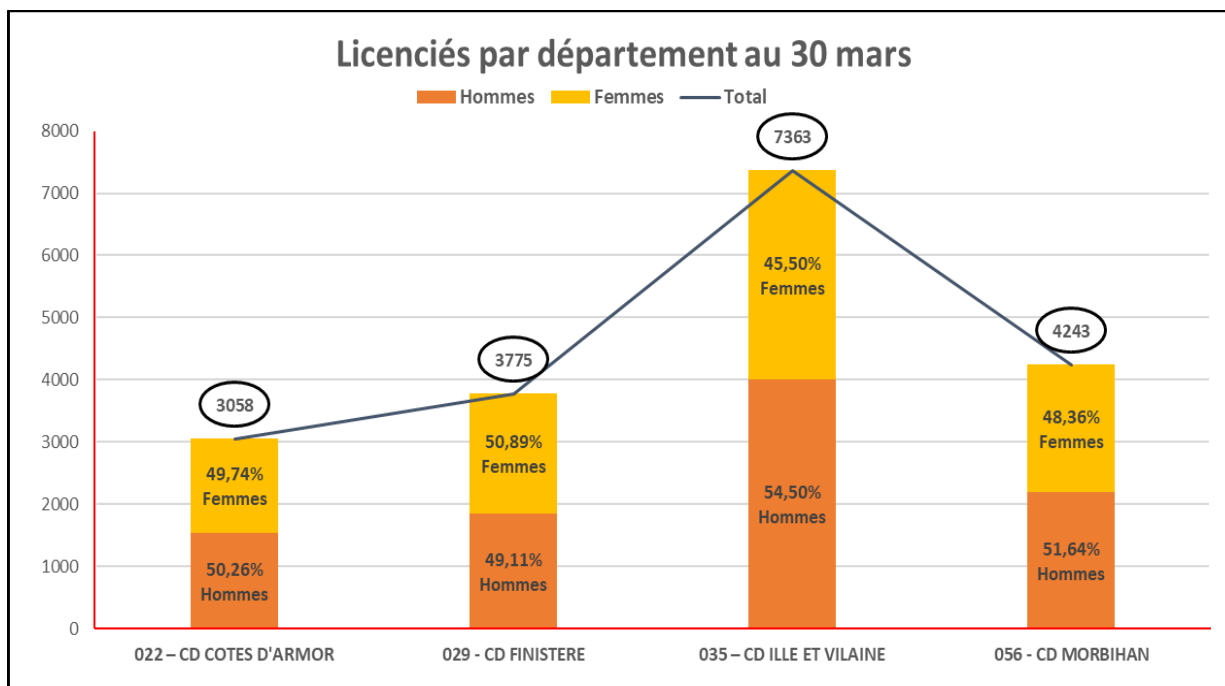


La ligue progresse de +2,16% en nombre de licenciés au 30 mars 2023 par rapport au 30 mars 2022.

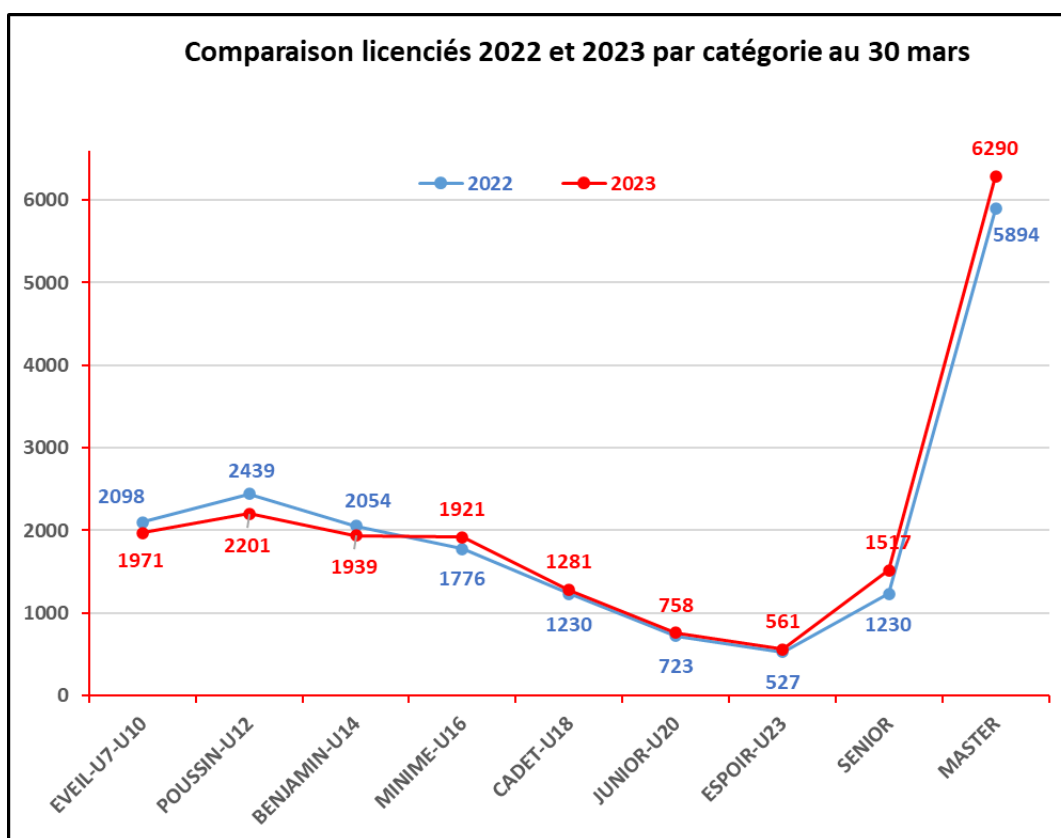
Nous observons :

- Une diminution des licences féminines : -90 (-1,54%).
- Une Augmentation des licences masculines : +479 (+5,25%).

Rappel : effectif au 31 août 2022 : 18347 : +92 au 30 mars 2023



Le Comité 29 est le seul à avoir plus de licences féminines que masculines. Le Comité 35 à l'écart le plus important entre femmes et hommes.



Nous observons une baisse des effectifs chez les BB, EA, PO et BE de -430. Toutes les autres catégories sont en hausse notamment les Master +396.

4.3 Vie des clubs

Nous sommes actuellement 145 clubs (nombre stable, 2 radiés ; 2 affiliés) dont 92 clubs référents (maitres), 53 clubs associés et 5 entreprises.

La répartition par Comité est la suivante :

- CD 22 : 29 clubs (-1 Team Breizhline) dont 19 clubs référents, 9 clubs associés et 1 entreprise.
- CD 29 : 25 clubs dont 21 clubs référents et 4 clubs associés.
- CD 35 : 54 clubs (-1 AOP Tout Rennes Court + 1 CourSSS) dont 32 clubs référents, 18 clubs associés et 4 Entreprise
- CD 56 : 37 clubs (+1 S/L Serentaise Athlétisme de ACRLP) dont 19 clubs référents et 18 clubs associés.

Selon les données extraites de SI-FFA 29% (42) des clubs déclarent sur SI-FFA employer au moins 1 salarié.

4.3.1 Mutations

Le règlement sur les mutations a évolué ; il n'y a plus de période de mutation. Les informations complètes sont dans la [Circulaire administrative 2023](#) :

Les mutations traitées par la Ligue (athlètes de la Ligue qui changent de clubs en Bretagne et les hors ligue qui arrivent en Bretagne) :

- 2019/2020 : 335 (238 internes, 97 entrantes) et 73 sortantes.
- 2021/2022 : 203 (146 internes, 57 entrantes) et 51 sortantes.
- 2022/2023 (saison courante au 30 mars) : 306 (208 internes, 98 entrantes) auxquelles s'ajoutent les 67 sortantes.

4.3.2 Classement 2022

Le Classement des Clubs est établi sur l'année civile du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année. Il suit les règles rédigées dans [le règlement complet du classement des clubs](#).

2022	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}
Classement des clubs Mixte	Haute Bretagne Athlétisme 11366 pts FFA : 1 ^{er} 2021 (2 ^{ème})	Stade Rennais Athlétisme 6560 pts FFA : 28 ^{ème} 2021 (43 ^{ème})	Athlé Pays de Vannes 5793 pts FFA : 42 ^{ème} 2021 (58 ^{ème})
Classement des clubs Masculin	Haute Bretagne Athlétisme 5475 pts FFA : 1 ^{er} 2021 (5 ^{er})	Stade Rennais Athlétisme 3166 pts FFA : 32 ^{ème} 2021 (44 ^{ème})	Athlé Pays de Vannes 2893 pts FFA : 38 ^{ème} 2021 (53 ^{ème})
Classement des clubs Féminin	Haute Bretagne Athlétisme 4040 FFA : 1 ^{er} 2022 (4 ^{ème})	Stade Rennais Athlétisme 2454 pts FFA : 19 ^{ème} 2022 (41 ^{ème})	Iroise Athlétisme 2033 pts FFA : 38 ^{ème} 2022 (42 ^{ème})

4.3.3 SIFFA

Il vous est demandé de compléter régulièrement le SI-FFA pour toute modification administrative. L'organisation réelle du club doit correspondre à celle déclarée dans SI-FFA.

D'autres renseignements sont demandés sous forme de fichiers attachés, dans la partie Actions de votre Structure (ex : PV d'AG, composition du Comité, etc.). Ces documents permettent de gérer efficacement certaines actions comme le PSF ou la labellisation.

A ce sujet, une fiche récapitulative comprenant notamment le niveau de label peut être éditée en suivant le chemin : Votre structure – Autres – Fiche structure – Fiche identité club.

Rappel sur la [Circulaire no 9 du 15 mars 2022](#) :

- RIB :
Par décision du Bureau fédéral du 25 février, les aides fédérales (dont labellisation) et remboursements aux clubs leur seront désormais directement versés et ne transiteront plus par les ligues régionales.
- Pour pouvoir créditer les comptes, il nous faut connaître les RIB.
- Le chemin d'accès dans le SI-FFA, à partir de l'administrateur club est le suivant : - ***Votre structure – Actions – Informations banques.***
- Encadrants :
Le Ministère en charge des sports demande aux fédérations, dans le cadre du contrôle d'honorabilité, [voir lien](#), de recenser exhaustivement les encadrants des clubs et des structures déconcentrées et de transmettre leurs noms :
- Obligation pour les clubs de déclarer les personnes licenciées ayant une responsabilité d'encadrement dans la structure :
- Encadrants (Comité Directeur, Bureau...).
 - Entraîneurs.
 - Bénévoles licenciés.
 - Officiels.
- Déclaration à réaliser sur SI-FFA ; un tutoriel est annexé à la Circulaire.
- Les données sont transmises par la FFA au Ministère de la Justice pour comparaison avec ses fichiers. Les clubs sont directement prévenus en cas de problèmes.

4.3.4 Labellisation

Les règles de la certification et de la labellisation sont accessibles sur le site de la Fédération : [Labellisation des clubs](#).

Rappel : « Les critères de labellisation sont figés et étudiés sur une période qui va du 1er septembre au 31 août. A cette date, l'ensemble des données est traité par la C.N.D.C. et les services fédéraux. La labellisation des clubs, ainsi obtenue et validée par le Bureau Fédéral, est la référence de la saison en cours. »

Les informations relatives à l'attribution de la certification et à la satisfaction des critères de labellisation sont directement extraites des données présentes dans le SI-FFA. Les clubs n'ont donc aucune démarche particulière

à remplir dans le cadre de la labellisation. Des vérifications sont effectuées par la Commission Nationale du Développement des Clubs afin de valider la véracité des déclarations dans SI-FFA.

46 clubs sont labellisés pour la saison 2022-2023 comme pour la saison 2021-2022.

2022-2023 (Saison 2021/2022)	Piste	Jeunes	Santé Loisir	Hors Stade	Haut-Niveau
OR	5 (7)	3 (3)	7 (5)	0 (1)	0 (0)
ARGENT	9 (8)	14 (9)	6 (4)	5 (5)	2 (1)
BRONZE	13 (18)	13 (16)	4 (9)	19 (18)	4 (3)

Le tableau des critères définis pour chacun des secteurs est consultable dans le document [Criteres Labels 2023.pdf](#).

Pour toute question relative aux démarches de certification et de labellisation, n'hésitez pas à prendre contact avec le service clubs de la FFA (serviceclubs@athle.fr).

Les clubs labellisés pour la saison en cours sont mis à jour dans la rubrique [où trouver un club](#) ?

4.3.5 Pass'Athlé

44 clubs sur 145 ont saisi les résultats du Pass'Athlé pour la saison 2021-2022.

Saison 2021-2022	Nb clubs	Ont saisis des résultats
CD 22	30	10
CD 29	25	10
CD 35	53	15
CD 56	36	9

4.4 Bilan administratif de la Ligue

4.4.1 Personnel

Le personnel de la Ligue est constitué de 8 salariés (5 postes administratifs et 4 entraîneurs à temps partiel) et de 3 Conseillers Technique et Sportif.

L'année 2022 a été marquée par l'arrivée de Goal Maël TANGUY le 2 novembre nous avons accueilli Coralie LETURGEZ le 1^{er} janvier 2023.

4.4.2 Bilan des réunions

Les réunions suivantes ont eu lieu courant l'année 2022 (en présentiel ou en visio-conférence) :

- Bureau Exécutif : 6.
- Comité Directeur : 4.
- Commission Sportive et Organisations : 5.
- Commission Des Officiels Techniques : 1.

- Commission Régionale des Jeunes : 2.
- Commission Statuts et Règlements : 1.
- Commission Régionale de Marche : 1.
- Commission Equipements Sportifs : 1.

Tous les Pvs validés sont sur le site la Ligue ; ils sont envoyés aux clubs avec copie à la Fédération.

Vote : Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

5 Intervention du Trésorier Général

5.1 Présentation Compte de résultat 2022 et Affectation du résultat 2022 – vote

René CARQUET présente l'exercice comptable 2022 de la Ligue.

« Pour Clôturer notre exercice comptable, nous avons rencontré M. Benoît CHARLES Expert-Comptable COGEP le 10/02/2023 qui n'a relevé aucun élément remettant en cause nos comptes 2022. Il interviendra après ma présentation pour commenter ce Bilan et ce Compte de Résultat.

Le 09/03/2023 les vérificateurs aux comptes (Messieurs Gilbert LE FLOCH, Roger QUENTEL et Sébastien LEVEQUE) sont intervenus à la Ligue pour effectuer leurs missions et m'ont donné quitus sur cet exercice. M. Sébastien LEVEQUE interviendra également pour présenter son compte rendu ».

Résultat global de l'exercice :

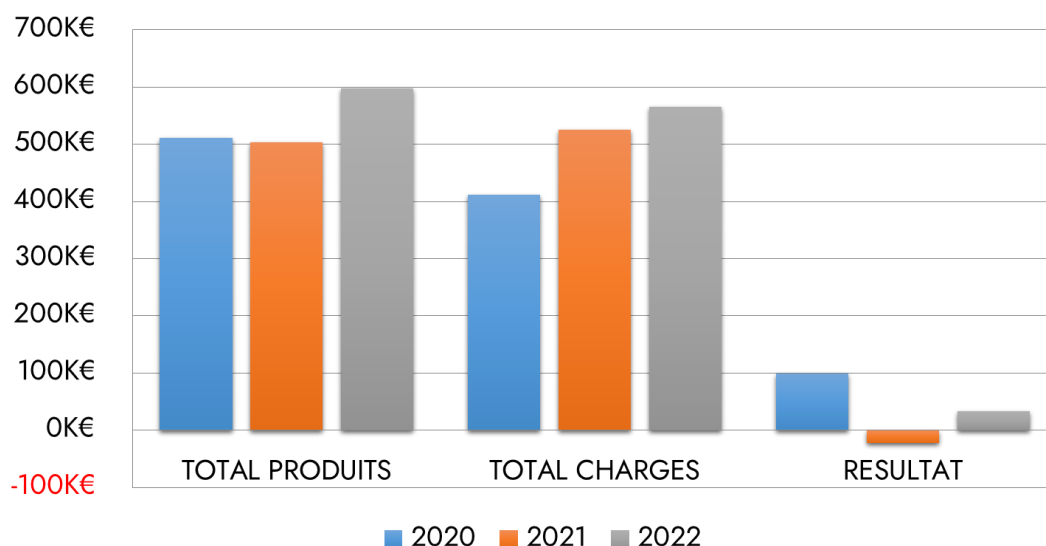
LIGUE DE BRETAGNE D'ATHLETISME	Budget Réalisé en 2022
TOTAL DES CHARGES	565 068 €
TOTAL DES PRODUITS	597 991 €
RESULTAT 2022	32 923 €

Le bilan des comptes annuels 2022 est consultable [ici](#).

Le budget réalisé au cours de l'exercice comptable 2022 fait apparaître :

- Un total des charges pour un montant de 565 068 €.
- Un total des produits pour un montant de 597 991 €.
- D'où un résultat net pour l'exercice 2022 de + 32 923 €.

EVOLUTION SUR L'OLYMPIADE



Comparaison des charges du budget prévisionnel et du réalisé :

LIGUE DE BRETAGNE D'ATHLETISME CHARGES	Budget Prévisionnel 2022	Budget Réalisé 2022
FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF	49 500 €	56 143 €
FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES	49 000 €	45 024 €
C.R.R.	25 000 €	17 517 €
PPF BRETAGNE	149 550 €	151 368 €
CHARGES DE PERSONNELS	193 500 €	171 171 €
ORGANISATION DE COMPETITIONS	93 500 €	80 950 €
FORMATIONS OFA	6 500 €	10 764 €
DEVELOPPEMENT - AIDES LBA	30 250 €	32 131 €
TOTAL DES CHARGES	596 800 €	565 068 €

Le budget réalisé en 2022 est majoritairement conforme au budget prévisionnel 2022.

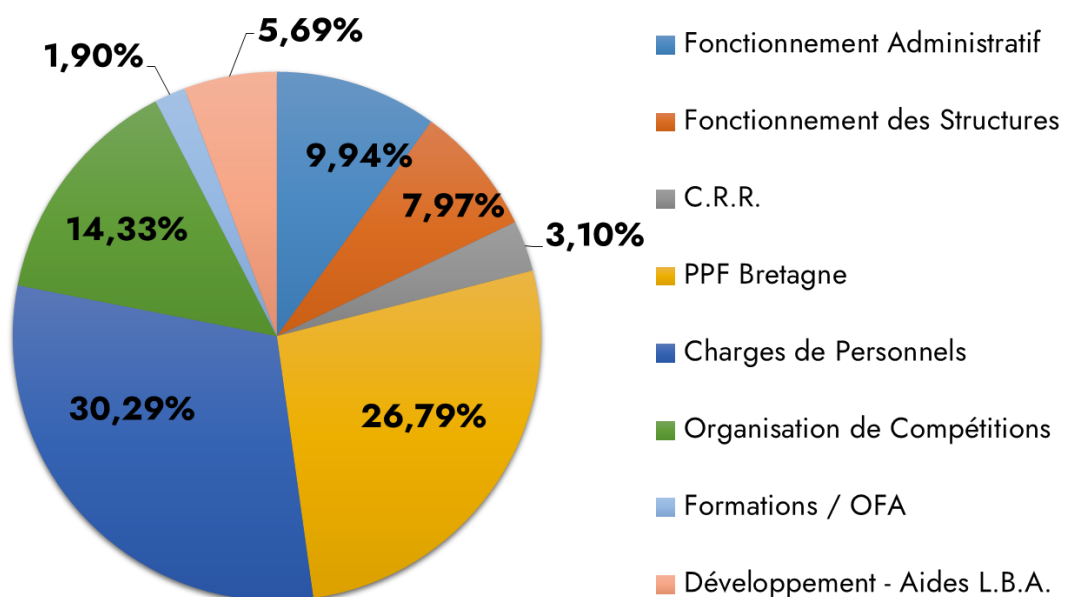
Variations pour les charges :

- Sur le fonctionnement administratif, les équipements des officiels ont augmenté de + 5 230 € dû au réapprovisionnement des tenues pour les officiels.
- Pour le fonctionnement des structures, on constate une baisse de – 5 050 € dû à l'utilisation plus importante de la Visio pour les réunions de Bureau et CD, et actuellement il n'y a plus qu'un seul challenge récompensé (challenge Marche : Mario GATTI).

- Pour les charges des salariés, 2 nouveaux salariés ont rejoint la Ligue : Goal-Maël le 01/11/2022 et Coralie qui était attendue le 01/06/2022, mais qui n'est arrivée que le 01/01/2023.
- Les + 22 329 € sur cette ligne budgétaire correspondent donc à la provision faite pour ces embauches. Pour information, les aides financières à l'embauche de Goal-Maël sont financées par la FFA pendant 10 ans à hauteur de 35 000 € à laquelle on doit déduire 12 000 € pendant 3 ans financés par l'Agence Nationale du Sport. Quant à l'aide pour l'embauche de Coralie elle s'élève à 9 500 € versée en une seule fois.
- Pour l'organisation des compétitions, on constate une baisse, du en partie à l'impossibilité de programmer l'Ekiden de Bretagne.

Répartition des charges :

BUDGET REALISE EN 2022 - CHARGES



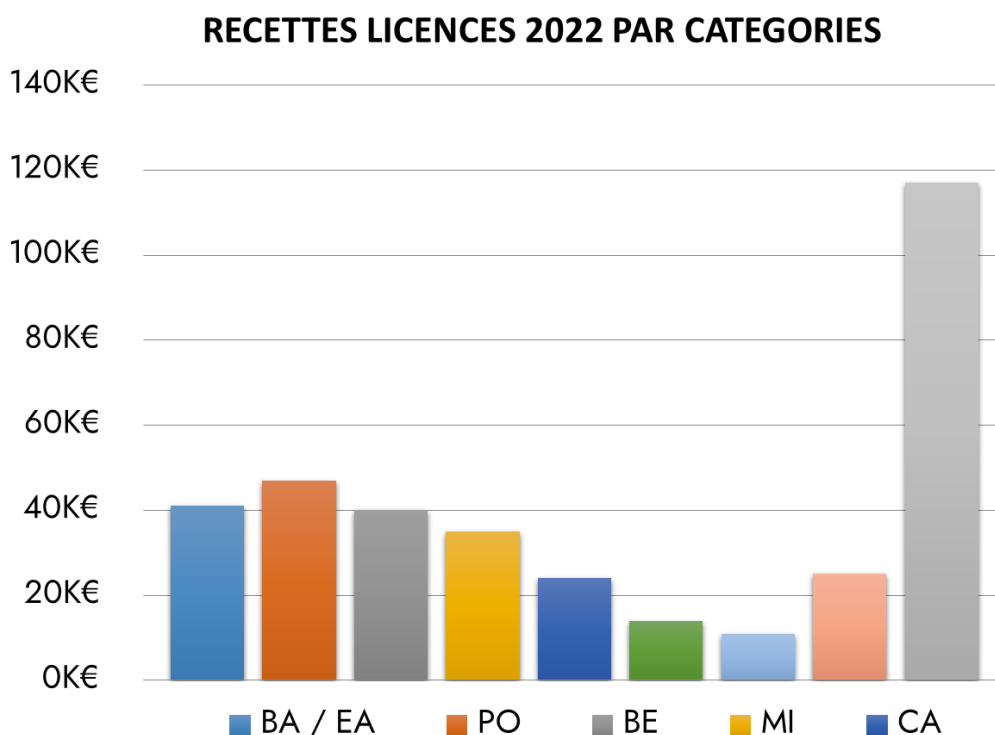
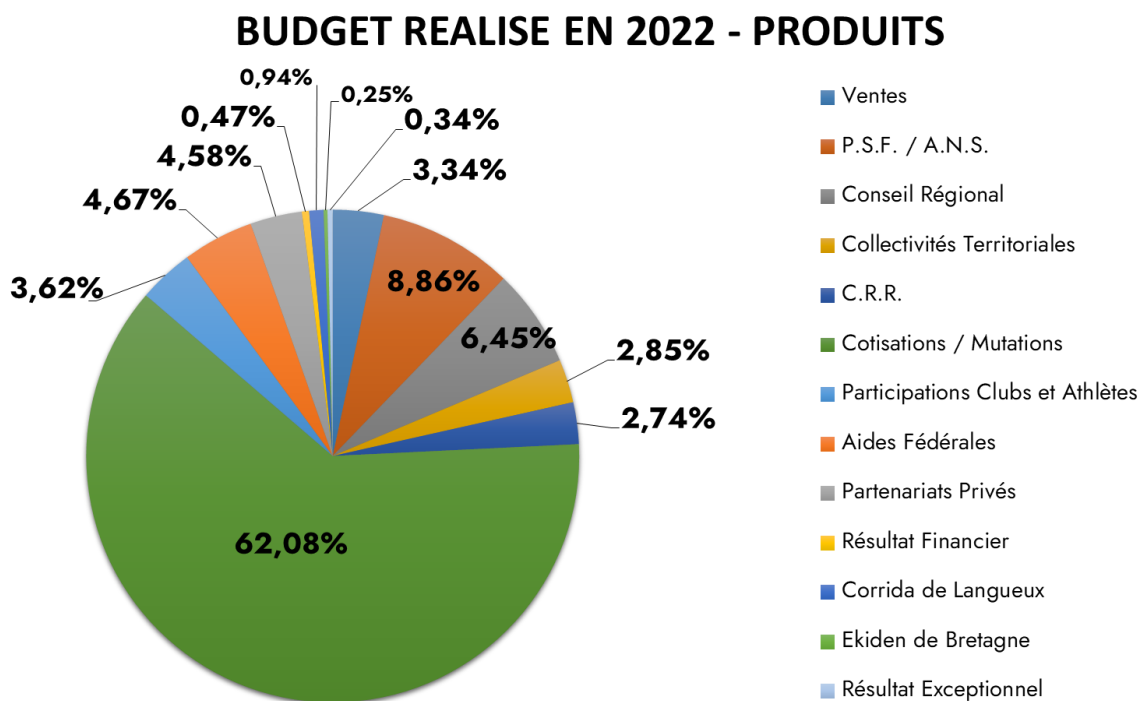
Comparaison des produits du budget prévisionnel et du réalisé :

LIGUE DE BRETAGNE D'ATHLETISME	Budget	Budget
PRODUITS	Prévisionnel	Réalisé
	2022	2022
VENTES	18 000 €	19 959 €
P.S.F. / A.N.S.	50 000 €	52 998 €
CONSEIL REGIONAL	38 000 €	38 546 €
COLLECTIVITES TERRITORIALES	11 400 €	17 026 €
C.R.R.	25 000 €	16 375 €
COTISATIONS / MUTATIONS	369 000 €	371 238 €
PARTICIPATIONS CLUBS / ATHLETES	14 250 €	21 653 €
AIDES FEDERALES	9 000 €	27 899 €
PARTENARIATS PRIVES	31 550 €	20 314 €
FONDS DEDIES EKIDEN	5 000 €	- €
EKIDEN DE BRETAGNE	15 000 €	1 500 €
CORRIDA DE LANGUEUX	5 600 €	5 600 €
RESULTAT FINANCIER	2 000 €	2 833 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL		2 050 €
AUTOFINANCEMENT	3 000 €	
TOTAL DES PRODUITS	596 800 €	597 991 €

Variations pour les produits :

- Collectivités territoriales, on constate une augmentation de + 5 626 € dû à une aide plus importante de la ville de Cesson Sévigné pour la mise à disposition des installation sportives pour le Pôle Espoirs et le CNE.
- Participation Clubs/Athlètes, augmentation de + 7 403 € due notamment à l'OFA et à la prise en charge des tenues pour les officiels faite par les Comités (50% Ligue / 50% Comités).
- Pour les Aides Fédérales on constate également + 18 899 € par rapport au prévisionnel. Cette augmentation est due à plusieurs nouvelles actions qui sont : Stade vers l'emploi, remboursement des frais engagés pour l'OFA et l'aide à la professionnalisation. Ces aides sont en partie minorées par des charges.

Répartition des produits :



Rapport de M Benoît CHARLES, Expert-Comptable de la COGEP :

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

LIGUE DE BRETAGNE ATHLETISME
Pour l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total ressources	600 346,71 €
Résultat net comptable	32 923,21 €
Total du bilan	809 711,76 €

Fait à LANGUEUX,
Le 10/02/2023.

Benoit CHARLES,
Expert-comptable.

5.2 Rapport de la Commission de Contrôle des Finances

RAPPORT DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE DES FINANCES

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

Les membres de la Commission de Contrôle des Finances, nommés par l'Assemblée Générale Financière du **7 novembre 2020 (pour 4 ans)**, ont été invités à procéder, le **9 mars 2023** à Ploufragan, à la vérification des comptes de l'exercice clos le **31 décembre 2022**.

L'ensemble des livres comptables et des documents annexes ont été mis à la disposition de la Commission de Contrôle des Finances qui a été ainsi en mesure d'exercer sa mission dans les meilleures conditions.

Après avoir procédé aux sondages habituels, et constaté la conformité des écritures avec les relevés bancaires, les vérificateurs aux comptes certifient exacts et sincères les comptes de résultat et bilan tels qu'ils sont soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

En conséquence, la Commission de Contrôle des Finances propose d'approuver les comptes présentés et de donner quitus de sa gestion à **Monsieur René CARQUET**, Trésorier Général de la Ligue de Bretagne d'Athlétisme.

A Ploufragan, le 9 mars 2023

Les membres de la commission :

M. LE FLOCH Gilbert



M. QUENTEL Roger



M. LEVEQUE Sébastien



Les comptes 2022 ont été approuvés par le Comité Directeur du 18 mars 2022. Le Comité Directeur propose d'affecter le résultat de l'exercice 2022 au Projet Associatif 2023 pour sa totalité.

Vote : la proposition est approuvée à l'unanimité.

5.3 Montant des cotisations annuelles des clubs affiliés – vote

Nous devons tous les ans approuver les cotisations régionales de nos licenciés bretons. Nous souhaitons le maintien du montant des cotisations régionales pour la saison 2023/2024.

Vote : le maintien des cotisations est voté à l'unanimité.

6 Présentation du Budget prévisionnel 2023 – vote

Le budget prévisionnel 2023 est consultable [ici](#).

Vote : le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

7 Approbation des comptes rendus d'activité des commissions régionales

Le rapport des commissions régionales est accessible [ici](#).

Vote : les comptes rendus d'activités des commissions régionales sont approuvés à l'unanimité.

8 Intervention des Conseillers Techniques

8.1 Jonathan BALESTON-ROBINEAU présente les actions et résultats sportifs

L'Assemblée Générale est l'occasion de :

- Faire un point sur les actions techniques menées en 2022.
- Parler des résultats sportifs bretons... et de la PERF en Bretagne.
- Faire un bilan du PPF BZH et aborder quelques perspectives.

La présentation complète est accessible [ici](#).

8.2 Antoine GALOPIN présente le bilan des formations

8.2.1 La formation fédérale :

En 2022, l'équipe technique régionale Bretagne a formée 155 entraîneurs bénévoles, mis en place 47 modules et délivré 45 diplômes d'encadrant. Cela correspond à 17h de formation par stagiaire et un taux de remplissage de 7 stagiaires par session.

Les résultats de l'année 2022 sont proches de ceux de 2021, avec un plus grand nombre de modules organisés, mais un léger fléchissement du nombre d'inscrits. Cela peut s'expliquer par les effets retardés du plan de relance mis en place en 2020-21 avec des modules rendus gratuits pour les candidats (pris en charge par la ligue) et une offre exceptionnelle de modules en visioconférence qui a pu « booster » la demande artificiellement.

De manière générale on constate que le système modulaire permet de toucher un nombre plus important de bénévoles. Ils sont plus nombreux à assister au moins à un module de formation, cependant, en comparaison avec l'ancien système de formation, les parcours sont plus courts et les diplômes délivrés sont d'un niveau moindre.

Nous devons donc poursuivre nos efforts rendre nos formations plus accessibles, tout en incitant les candidats à s'engager dans des parcours de formation plus exigeants. L'accompagnement des candidats est un élément clé dans la mobilisation des bénévoles, pour cela les outils proposés par l'OFA doivent encore être améliorés.

Pour la prochaine saison les grandes orientations seront les suivantes :

- Proposer et promouvoir des packs par diplôme.
- Proposer un calendrier de formation anticipé avec une stabilité des lieux et des périodes.
- Proposer des formations en visioconférence lorsque c'est possible.
- Faciliter la logistique en prenant en charge les repas et en proposant des séjours.
- Rapprocher les formations de niveau 1 des clubs.

- Proposer l'ensemble des spécialités de niveau 2 : initiateur, animateur sur le territoire
- Répondre aux demandes ponctuelles de formation de niveau 3 : entraîneur, coach.

8.2.2 La formation professionnelle :

En 2022 nous avons délivré 12 diplômes (8 Certificats de Qualification Professionnel et 4 suppléments à la licence 3 STAPS Entraînement) qui permettront à leurs titulaires d'exercer une activité d'encadrement sportif rémunéré en athlétisme. C'est la 1ère année que nous formons autant de professionnels en athlétisme.

Nous nous appuyons pour cela sur deux partenariats forts. La ligue est considérée comme l'opérateur de l'organisme de formation de la FFA sur le territoire Bretons, ensemble nous assurons la formation et la certification des CQP animateurs et techniciens en athlétisme. La ligue a également conventionné avec la faculté Rennes 2, dans l'optique d'améliorer la professionnalisation des étudiants de Licence entraînement option athlétisme. Ensemble nous formons au CQP et délivrons des suppléments au diplôme de L3 STAPS.

Pour faciliter la professionnalisation de notre secteur, nous devons parallèlement travailler avec les clubs sur le développement de l'emploi sportif.

8.2.3 La formation continue :

La formation continue est quelques peu passée au second plan ces dernières années. Cela s'explique par la charge de travail administrative et logistique que représente désormais la mise en œuvre des formations fédérales sur le territoire, mais également par l'émergence d'une nouvelle offre de formation en visioconférence accessible quel que soit son lieu de vie.

En 2023, il conviendra tout de même de relancer une offre de formation continue en présentiel pour encourager les échanges d'expériences et répondre aux attentes des entraîneurs Bretons.

9 Intervention du Directeur de la Ligue

Clément BAJON :

« Je voulais tout d'abord revenir sur les dossiers de subvention à l'ANS PSF. Chaque année de plus en plus de clubs peuvent prétendre à une subvention de l'ANS et toutefois vous êtes malheureusement de moins en moins à en faire la demande (46 clubs peuvent y prétendre seulement 14 dossiers déposés). Nous sommes les salariés des comités et moi-même disponibles pour vous aider à déposer une demande. La campagne de cette année termine toutefois demain. Il serait intéressant que vous me fassiez vos retours d'expérience sur les demandes afin d'identifier les différentes problématiques rencontrées – Quelques réponses de la salle identifient les problématiques - durée de la campagne trop courte, mail reçu dans les spams.

En ce qui concerne, l'Emploi les demandes ouvrent prochainement sur des postes de « chargé de développement » pour des aides maximales de 12 000€ par an pendant 3 ans sur un équivalent temps plein. N'hésitez à nous informer de vos projets de recrutements ou de subventions, la DRAJES nous demandant un avis avant instruction.

La seconde partie de mon intervention concernera les ressources humaines de la ligue. Je voudrais commencer en remerciant chacun de mes collègues avec qui je collabore toute l'année en toute confiance.

Vanessa Perrot notre comptable qui tient chaque année avec rigueur nos comptes et le suivi financiers des actions que vous connaissez depuis quelques années maintenant. Je souhaiterai revenir sur ce qui a été souligné précédemment concernant les mutations, c'est un travail important pour la Ligue de traitement administratif et financier, surtout sur la période de la rentrée, nous vous demandons donc d'être vigilant sur les pièces demandées notamment l'autorisation parentale pour les mineurs qui est trop souvent oubliée et demandant des relances.

Dai Dam, responsable des compétitions de la ligue depuis maintenant 2 ans, le projet de l'équipe d'Alain puis de Jean Marc était axé sur le fait d'offrir à nos bretons des championnats de Bretagne de belle et de bonne qualité. Depuis son arrivée nous avons cessé d'évoluer pour permettre aux athlètes bretons de tous niveaux de participer à des championnats de Bretagne d'athlétisme de digne d'un championnat de France. Mais aussi des compétitions inter régionales, nationales et internationales. Réjouissons-nous de ces grands moments d'athlétisme sur notre territoire tels que la coupe d'Europe de 10 000, le France de Cross de Carhaix... l'investissement de la ligue sur ces rendez-vous fait rayonner la Bretagne au-delà de nos terres et prouve notre savoir-faire au niveau organisationnel.

Plus récemment nous avons eu, l'arrivée de Goal Maël Tanguy poste financé par la FFA et l'ANS pendant 10 ans et qui permettra d'accentuer le travail de la Ligue sur les stages ETR, les stages minimes, les matchs interligues....

Puis de Coralie, depuis le début 2023 chargée de projets Santé Running.

Tous deux vous présenteront leurs missions dans quelques minutes.

Je tiens à les remercier pour leur implication et leur professionnalisme. C'est une chance de travailler avec une équipe passionnée et investie et je les en remercie.

Mais la Ligue ce n'est pas que 5 salariés c'est aussi 4 coachs à temps partiel sur les structures de haut-niveau. Une vingtaine d'entraîneurs salariés en CDD lors des stages régionaux, et des bénévoles au sein du comité directeur et des commissions qui donnent de leur temps pour l'athlétisme breton, et toutefois nécessaire pour insuffler la dynamique et la politique de la ligue.

Nous avons la chance désormais d'avoir une équipe qui intervient sur tous les domaines du plan de développement de la FFA, parfois les choses mettent du temps à se lancer, ne répondent pas à vos préoccupations immédiates au sein de vos clubs... mais soyez certains que l'athlétisme breton va en être gagnant dans les années à venir.

Clubs, comités et ligue avons chacun notre rôle complémentaire dans l'organisation et le développement de l'athlétisme breton.

Je vais maintenant laisser la parole à mes collaborateurs Goal-Maël et Coralie, qui vont vous présenter leurs missions. ».

Goal Maël TANGUY, agent de développement technique :

- Opération Breizh Minimes :
 - o Objectif : appartenir à l'équipe de Bretagne lors de la coupe de France des Ligues

- 3 compétitions dans l'année :
 - Coupe de France de cross-country – début mars.
 - Match Interligues en salle – mi ou fin mars.
 - Coupe de France sur piste – 14 juillet (40 athlètes concernés).
- Calendrier d'actions :

	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Août
Actions			Stage de Noël* (100 minimes)		Stage ou Journée cross		Regroupement piste 3 jours (60 minimes)			Regroupement prépa C2F 3 jours	Stage Horizon à 4 Ligues
Compétitions		Favoriser le pluridisciplinaire orienté (E-C, tri orienté, tri lancers,...)				Cpe2F Cross (16 athlètes) Match Interligues en salle (30 à 40 athlètes)	Du collectif à l'individuel spécialisé			C2F sur piste (30 à 40 athlètes)	

- Actions à destination des comités et des clubs :
 - ETR PRO : rassemblement de l'Équipe Technique Régionale Professionnelle 2 à 3 fois par an :
 - CTS & Salariés Ligue & Salariés Comités :
 - Objectifs : se connaître, mise en place du réseau, partager, échanger, s'enrichir mutuellement.
 - Constitution des différentes ETR : ETR Formation, ETR jeunes et ETR performances.
 - Forme et Santé : animation du territoire.
 - Développement des compétitions Marche Nordique.
 - Journées Départementales et Régionales Forme Santé.
 - Recenser les besoins des clubs et mettre en place un plan d'actions pour y répondre.

Coralie LETURGEZ chargée de projets Running et Santé :

- Secteur Running :
 - Coordination des événements Running LBA : Ekiden de Bretagne, Festival du Cross, Matches interceltiques, etc.
 - Promotion et accompagnement des épreuves labels en Bretagne
 - Proposition de services et prestations aux organisateurs du territoire (chronométrie, dossards, arche, portique, inscriptions en ligne, matériel, etc.)
 - Actions de développement (assises, formations, calendriers...)
- Secteur Sport Santé :
 - Développement des dispositifs IRFO, Evasion Athlé, Stade vers l'emploi
 - Promotion de l'Athlé Forme et Santé de la FFA : Journée nationale de la Marche Nordique, outils de promotion de la pratique ...
 - Réponse à des appels d'offre dans le domaine du Sport Santé sur le territoire
- Aide et renfort des équipes de la Ligue sur les événements régionaux et nationaux : Championnats de Bretagne, Championnats de France, Assemblée Générale, Corrida de Languedoc, Coupe d'Europe du 10 000m, etc.

10 Intervention de Monsieur Alain TALARMIN, Vice-Président de la FFA

Tout d'abord, Alain TALARMIN tient à remercier l'ensemble des responsables des clubs pour leur implication lors de cette assemblée générale et remercie le Président Jean Marc BERAUD pour son accueil.

Il s'est félicité de la bonne gestion des comptes, de l'augmentation de la prise de licences avec un record absolu, il remercie le trésorier pour sa présentation et la secrétaire générale pour la clarté de ces graphiques clairs et explicites sur l'évolution des licences.

Dans son intervention, Alain TALARMIN est revenu sur le plan d'investissement de la Fédération en insistant sur les axes prioritaires avec la transformation et la modernisation mais aussi l'uniformisation de nos systèmes SIFFA, OFA, sur les services aux structures avec l'accompagnement des territoires par les services de la Fédération, sur la diffusion de nos événements sur la chaîne l'Equipe et Athlé TV et sur l'emploi, la formation et la professionnalisation.

Il est aussi intervenu sur la présentation de la loi du 2 mars 2022 qui sera applicable pour toutes les fédérations sportives en 2024.

Pour conclure, Alain TALARMIN est revenu sur les résultats de l'équipe de France et a félicité tous les athlètes, entraîneurs, dirigeants de la Ligue de Bretagne qui ont été en une certaine manière acteurs de ces très bons résultats qui en appelleront d'autres en 2024 lors des Jeux Olympiques.

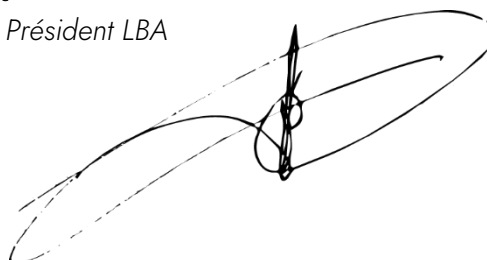
Marie-Paule CORRE

Secrétaire Générale

A stylized, handwritten signature in dark ink, featuring a large, sweeping initial 'M' followed by a cursive 'P' and 'C'.

Jean-Marc BERAUD

Président LBA

A stylized, handwritten signature in dark ink, featuring a large, sweeping initial 'J' followed by a cursive 'M' and 'B'.